

Nous avons dit que dans les affections prurigineuses, l'opium était contre indiqué, cela ne veut pas dire qu'au début des fièvres éruptives il n'est pas indiqué; au contraire, il semble alors favoriser l'éruption et déterminer au profit de la peau une partie des manifestations pathologiques, mais ici encore il faut faire exception pour les formes graves dès le début, l'insomnie alors sera combattue par le bromure et le chloral.

Les affections nerveuses, les névroses, la chorée semblent souvent s'amoindrir plus sous l'action de l'opium que du bromure, celui-ci cependant conserve toujours sa place à haute dose dans les cas où l'excitation cérébrale paraît sous le coup de poussées congestives.

HOPITAUX, COURS ET DISPENSAIRES.

(Notes recueillies par M. D. L.)

M. le professeur LARAMÉE fait remarquer que l'œdème cardiaque commence par les pieds.

Certaines *amblyopies* reconnaissent pour causes des désordres utérins. (Prof. FORCHER.)

Lorsqu'il s'agit de *chorée*, recherchez toujours la cause; la plus ordinaire est l'émotion ou la peur. (Prof. LARAMÉE.)

Pour la généralité des malades il vaut mieux éviter un séjour prolongé au lit. (Prof. LARAMÉE.)

Dans l'*urémie*, les convulsions sont pour ainsi dire plus "concentrées" que dans les autres maladies convulsives. (Prof. LARAMÉE.)

Dans un cas d'*œdème de la lutté*, M. le professeur BRENNAN prescrit des badigeonnages avec le glycérolé de tannin toutes les deux heures, et recommande l'analyse des urines.

M. le professeur LARAMÉE rappelle que les mécaniciens de locomotives sont souvent pris de rhumatisme, d'un état nerveux et de déchéance prématurée.
